ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 94196

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet du droit à la pension civile des conseillers d'orientation psychologues. Ces professionnels demandent que les deux années de stage en préparation du diplôme d'État de conseiller d'orientation-psychologue (DECOP) soient prises en compte dans le calcul des annuités nécessaires pour obtenir une pension à taux plein. Cette mesure semble d'autant plus justifiée que les intéressés ont cotisé pour la pension civile pendant deux ans lors de leur formation professionnelle initiale. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre en réponse à ces préoccupations.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 94196
Rubrique : Retraites : régime général
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5066